

STRATÉGIES



ABONNEZ-VOUS À LA VERSION NUMÉRIQUE DU BULLETIN STRATÉGIES EN ENVOYANT UN COURRIEL À INFO@TEFC.COM

Trois moyens de voir l'impact de vos dons de bienfaisance

Votre plan successoral prévoit peut-être des dons de bienfaisance à des organismes qui vous tiennent à cœur, par exemple une université ou un hôpital. Il est sans doute satisfaisant de savoir que cet organisme bénéficiera un jour de votre générosité, mais n'aimeriez-vous pas voir de votre vivant l'incidence de votre don et profiter dès maintenant des avantages fiscaux qui en découlent?

Même si de nombreux donateurs incluent leurs plus importants dons de bienfaisance dans leur plan successoral, on voit émerger une nouvelle tendance en matière de philanthropie, celle de donner de son vivant. Parmi les principaux instruments utilisés, les trois suivants se distinguent : le compte d'épargne libre d'impôt, la fiducie résiduaire de bienfaisance et la fondation privée. Voici un aperçu de leur fonctionnement et de leurs avantages et inconvénients.

Le compte d'épargne libre d'impôt

Qu'est-ce que c'est?

Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) est un compte dans lequel votre portefeuille de placements croît en franchise d'impôt (le revenu tiré de vos placements n'étant pas imposable). Le CELI a été créé en 2009, et le montant des cotisations que l'on peut y verser est assujéti à un plafond annuel (par exemple, en 2018 la somme cumulative des

cotisations que vous pouvez avoir versées à votre CELI s'établit à 57 500 \$). Les cotisations que vous versez à votre CELI ne sont pas déductibles de votre revenu imposable comme le sont les cotisations de REER, mais les revenus de placement de votre CELI (intérêts, dividendes, gains en capital) sont exonérés d'impôt. Le CELI produit donc un revenu net supérieur à celui des comptes de placement imposables comparables. Vous pouvez retirer des fonds de votre CELI sans conséquence sur le plan fiscal.

Quel est le mécanisme de don?

Supposons que vous voulez donner 10 000 \$ à votre organisme de bienfaisance enregistré préféré. Si vous décidez d'utiliser votre CELI, voici comment vous pourriez procéder :

1. Vous retirez 10 000 \$ de votre CELI, en argent ou en placements.
2. Vous donnez les 10 000 \$ à un organisme de bienfaisance enregistré.
3. L'organisme émet à votre nom un reçu pour don de bienfaisance de 10 000 \$.
4. Votre reçu pour don de bienfaisance de 10 000 \$ pourrait se traduire par une



À L'INTÉRIEUR

L'argent est-il chose du passé?
— p3

Cinq choses à savoir sur les
dons — p4

Valerie Pippy : encore plus
engagée — p6

économie d'impôt pouvant aller jusqu'à 2 900 \$, ou dans certains cas jusqu'à 3 300 \$.

5. L'année suivante, vous pourriez verser à votre CELI une somme égale à l'économie d'impôt réalisée ou même la totalité des 10 000 \$ retirés pour ramener le solde de votre compte au niveau précédent. Le revenu de placement découlant de cette nouvelle cotisation à votre CELI serait exonéré d'impôt. (Notez que le versement de cotisations excédentaires à votre CELI peut entraîner une pénalité; il est donc important de bien planifier.)

Quels sont les avantages et les inconvénients?

Utiliser les fonds de votre CELI pour faire un don de bienfaisance est une méthode relativement simple et peu coûteuse.

Outre la perte d'un revenu potentiel non imposable pendant une brève période, le don de bienfaisance effectué au moyen de votre CELI ne présente aucun réel inconvénient.

La fiducie résiduaire de bienfaisance

Qu'est-ce que c'est?

La fiducie résiduaire de bienfaisance est un instrument de planification fiscale particulier, que les contribuables peuvent utiliser tant à leur profit qu'au profit de leur organisme de bienfaisance enregistré préféré.

Quel est le mécanisme de don?

La fiducie résiduaire de bienfaisance a la particularité d'avoir comme bénéficiaires à la fois le constituant de la fiducie (c.-à-d. la personne qui l'a créée et qui y verse des fonds) et l'organisme de bienfaisance enregistré. En tant que bénéficiaire de revenu de la fiducie, le constituant (en l'occurrence vous), a le droit de toucher les revenus générés par l'actif détenu par la fiducie résiduaire de bienfaisance. Donc, si vous versez dans la fiducie des actions à dividendes d'une société ouverte, vous et tout autre bénéficiaire de revenu de la fiducie avez le droit de toucher ces dividendes de votre vivant (pour financer votre retraite, par exemple). Quant à l'organisme de bienfaisance, il reçoit en tant que bénéficiaire de capital l'actif restant de la fiducie à votre décès.

Après avoir transféré des éléments d'actif dans une fiducie résiduaire de bienfaisance, vous obtenez un reçu pour don de bienfaisance dont le montant est égal à la juste valeur marchande de l'intérêt résiduel de l'organisme de bienfaisance dans la fiducie (autrement dit, la valeur prévue de l'actif de la fiducie au moment de votre

décès). Vous pouvez alors utiliser ce reçu pour réduire votre impôt personnel à payer. Autre avantage, si vous donnez des actions de société ouverte à la fiducie, votre gain en capital découlant de ce transfert est réduit à zéro. En outre, certaines règles particulières s'appliquent si vous faites don de valeurs inscrites en Bourse que vous avez acquises au moyen d'options d'achat d'actions.

Quels sont les avantages et les inconvénients?

L'avantage de la fiducie résiduaire de bienfaisance est qu'elle vous permet de donner des placements et de recevoir un crédit d'impôt tout en continuant de bénéficier du revenu de ces placements, qui reviendront plus tard à l'organisme de bienfaisance.

Par contre, la fiducie résiduaire de bienfaisance peut être complexe et coûteuse. Sa création et son administration nécessitent l'aide d'un professionnel, et il faut engager des frais annuels pour assurer sa conformité. De plus, il faut faire évaluer l'intérêt résiduel de l'organisme de bienfaisance dans la fiducie afin de déterminer le montant du reçu pour don de bienfaisance qui vous sera émis.

Enfin, il faut aussi tenir compte des conséquences fiscales du transfert de certains éléments d'actif à la fiducie résiduaire de bienfaisance; comme vous êtes réputé avoir cédé ces éléments, leur plus-value latente est alors réalisée et vous devrez payer l'impôt sur le gain en capital.

La fondation privée

Qu'est-ce que c'est?

La fondation privée est une entité sans but lucratif établie par un particulier ou une famille à des fins philanthropiques. La fondation privée peut aussi être enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC); les cotisations qui y sont versées donnent alors droit à un reçu pour don de bienfaisance. Ces cotisations, qui prennent souvent la forme de capitaux investissables, produisent des revenus de placement servant à financer les activités caritatives de la fondation privée.

Quel est le mécanisme de don?

La fondation privée est une entité juridique distincte. Une fois qu'elle est créée, on demande à l'ARC de l'enregistrer à titre d'organisme de bienfaisance. La personne ou la famille qui a créé la fondation privée y verse alors un apport financier, afin de produire des revenus de placement qui serviront à financer des activités caritatives.

La personne ou la famille qui a établi la fondation privée obtient un reçu pour don de bienfaisance dont le montant est égal

à la juste valeur marchande de son apport, qu'elle peut utiliser pour réduire son impôt à payer. La fondation privée étant un organisme de bienfaisance enregistré, ses revenus de placement sont exonérés d'impôt.

Quels sont les avantages et les inconvénients?

La fondation privée est l'instrument idéal pour les donateurs qui souhaitent jouer un rôle actif dans l'utilisation des fonds donnés. Le donateur détermine quels organismes de bienfaisance reçoivent les dons, qui fait partie du conseil d'administration et comment les fonds donnés sont placés. La fondation privée peut aussi servir à apprendre les rouages des activités philanthropiques aux membres de la nouvelle génération de la famille et à les encadrer.

Sur le plan fiscal, la fondation privée vous permet de faire vos dons au moment qui convient le mieux, selon vos objectifs de planification fiscale. Ainsi, vous pouvez profiter d'une déduction fiscale dès que vous faites un apport financier, même si vous ne sélectionnez que plus tard les bénéficiaires de vos dons de charité. Vous pouvez aussi réduire vos frais d'homologation¹ en donnant une partie de votre actif avant votre décès, ce qui pourrait vous permettre de donner davantage à vos organismes de bienfaisance préférés.

Les activités de la fondation privée sont toutefois soumises à certaines restrictions. Il y a aussi des frais associés à la création de la fondation et à la production des déclarations de revenus annuelles.

Le compte d'épargne libre d'impôt, la fiducie résiduaire de bienfaisance et la fondation privée ont des incidences fiscales et des degrés de complexité différents. Avant d'utiliser un de ces instruments, nous vous recommandons d'examiner vos besoins financiers et d'évaluer l'économie d'impôt que vous pourriez réaliser. Votre planificateur financier peut vous aider à faire cette analyse et à déterminer quel est le meilleur moyen pour vous et votre famille de faire un don de votre vivant.

Jason Kinnear, directeur, Family Office
Conseillers T.E., Toronto

¹Les frais d'homologation ne s'appliquent pas au Québec.

L'argent est-il chose du passé? Pourquoi plus de gens font don de titres boursiers ou d'une police d'assurance vie

Faire un don à un organisme de bienfaisance est un beau geste. Un nombre croissant de donateurs réalisent les avantages de donner des titres boursiers ou une police d'assurance plutôt qu'une somme d'argent.

Avantages fiscaux des dons de bienfaisance

Les avantages fiscaux rattachés à un don pour une bonne cause peuvent vous inciter à augmenter le montant de votre don. En effet, lorsque vous donnez de l'argent à un organisme de bienfaisance enregistré, vous avez droit à un crédit d'impôt non remboursable. Conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*, vous pouvez demander un crédit pour dons de bienfaisance qui peut atteindre 75 % de votre revenu net au cours d'une année donnée (le pourcentage passe à 100 % l'année du décès du contribuable). Dans le cas des dons admissibles de plus de 200 \$, le montant du crédit se situe entre 40 % et 50 % du don, selon la province de résidence du donateur. (Les dons peuvent être regroupés entre les conjoints. En couple, il suffit de franchir le seuil de 200 \$ une fois seulement.)

Le don de bienfaisance doit être indiqué dans la déclaration de revenus de l'année où il a été versé. Il n'est toutefois pas nécessaire de demander le crédit d'impôt la même année, l'Agence du revenu du Canada (ARC) permettant de le faire jusqu'à cinq ans après le don.

Bien que ces crédits d'impôt soient fort intéressants, le don de titres ou d'une police d'assurance plutôt que d'une somme d'argent peut augmenter le montant de votre don et vous permettre de réaliser encore plus d'économies d'impôt.

Don de titres boursiers

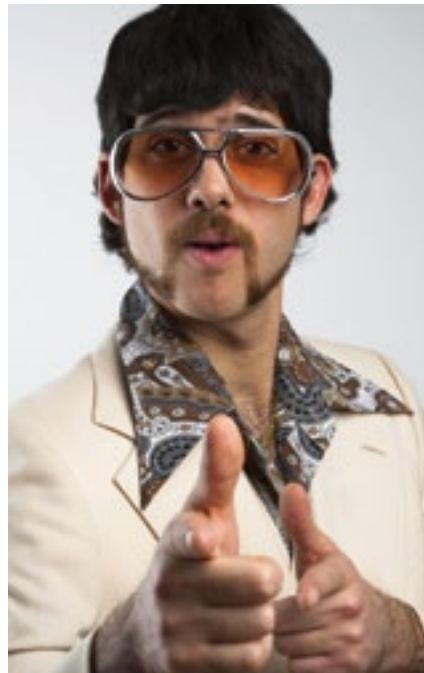
De nombreux organismes de bienfaisance accepteront volontiers les titres boursiers, et si ceux-ci ont accumulé des gains en capital, cela est d'autant plus avantageux pour vous. En effet, les agences du revenu vous permettent de vous soustraire à l'impôt sur les gains en capital réalisés sur les dons de titres boursiers admissibles. Ceux-ci comprennent les actions cotées en Bourse, les parts de fonds communs de placement et certaines obligations.

Vous êtes exempté de l'impôt sur les gains en capital seulement si vous faites don des titres directement à l'organisme de bienfaisance. Si vous vendez des titres afin de faire un don en argent, et que la disposition entraîne un gain en capital, vous devrez payer environ un quart du gain en impôt (supposant que vous êtes imposé au taux le plus élevé).

Par conséquent, la somme disponible pour faire un don à l'organisme de bienfaisance sera réduite d'environ 25 %, tout comme le crédit d'impôt.

Don d'une police d'assurance vie

Le don d'une police d'assurance vie est un peu plus complexe que le don de titres boursiers, et l'on peut procéder de plusieurs façons. Cependant, à l'exemple du don de titres, le don d'une police d'assurance vie peut procurer des avantages aussi bien à l'organisme de bienfaisance qu'au donateur. Assorti d'incitatifs fiscaux, le don d'une police d'assurance vie permet de faire un don important sans avoir à débourser beaucoup.



La première approche consiste simplement à désigner un organisme de bienfaisance comme bénéficiaire de votre police d'assurance. À votre décès, vos ayants droit recevront le crédit d'impôt, qui pourra servir à réduire tout impôt à payer. Autre avantage de cette approche : vous gardez le contrôle de la police et, si vous le souhaitez, vous pouvez en changer le bénéficiaire en tout temps. Par contre, si vous demeurez le titulaire de la police jusqu'à votre décès, vous n'aurez pas droit à un crédit d'impôt pour les primes que vous avez payées.

Une deuxième approche consiste à transférer votre police d'assurance vie à un organisme de bienfaisance désigné de votre

vivant. Ce transfert est « irrévocable », ce qui signifie qu'une fois que vous avez fait don de votre police à l'organisme de bienfaisance, vous ne pouvez pas la reprendre.

En transférant la propriété de votre police d'assurance, vous serez immédiatement admissible à un reçu fiscal. Contrairement aux titres, pour lesquels le montant est relativement clair, la juste valeur marchande de la police d'assurance peut prendre deux formes. Dans le premier cas, vous pouvez demander une somme égale à la valeur de rachat de la police, moins les avances sur police, s'il y a lieu.

Cependant, pour différentes raisons (comme votre âge ou votre état de santé), la juste valeur marchande de votre police peut être beaucoup plus élevée que sa valeur de rachat. Par exemple, si vous avez une police temporaire, sa valeur de rachat sera de zéro et si les primes sont devenues trop chères ou si vous n'avez plus besoin de l'assurance, vous jugerez peut-être que la police n'a plus de valeur pour vous et vous penserez alors à mettre fin au contrat. Avant de le faire toutefois, vous devriez évaluer si la juste valeur marchande est supérieure à zéro et, le cas échéant, il vaudrait la peine d'envisager de faire un don à un organisme de bienfaisance.

Dans ce cas, vous pouvez demander à un évaluateur indépendant de déterminer la valeur de la police afin de demander un crédit d'impôt. Vous devez également trouver un organisme de bienfaisance prêt à accepter la police, car ce type de don occasionne un peu plus de formalités administratives qu'un don en argent pour le donateur et l'organisme de bienfaisance, sans compter que le donateur peut devoir engager des frais supplémentaires.

Comme pour de nombreuses questions concernant les finances personnelles, votre stratégie en matière de dons aux organismes de bienfaisance doit tenir compte de votre situation. Ainsi, avant de donner une somme d'argent, vous gagneriez à vous demander si un don en nature de titres ou d'une police d'assurance serait plus approprié.

Andrew Hepburn est un rédacteur et journaliste financier à la pige établi à Toronto. Il a écrit pour le Globe and Mail, Maclean's et Morningstar.

Vous souhaitez faire un don? Voici cinq choses à savoir

Vous avez fait un don à l'organisme de bienfaisance qui vous tient à cœur, celui qui sensibilise les jeunes aux effets de la cyberintimidation. Vous avez peut-être fait modifier votre testament afin d'y inclure un legs important pour l'hôpital où votre tante préférée a été soignée par une équipe exceptionnelle. Quel que soit le scénario, comment et pourquoi vous choisissez de donner offrent un reflet des façons dont vous avez été touché par des gens dans le besoin. Toutefois, compte tenu du grand nombre de causes que nous pouvons appuyer, comment choisir?

Nous voulions savoir comment les donateurs peuvent créer un lien plus étroit avec les causes qu'ils affectionnent, quel est le bon moyen de trouver un organisme de bienfaisance à soutenir et comment la technologie change la façon dont nous donnons. Nous nous sommes donc entretenus avec Mary Cranston, directrice, Relations avec les donateurs individuels, et Alpa Patel, directrice, Relations avec les donateurs institutionnels, à Centraide du Grand Toronto des questions auxquelles de nombreux donateurs accordent une grande importance.

et leur famille de différentes façons qui vont au-delà de l'envoi d'un reçu fiscal. Par exemple, nous offrons à nos donateurs la possibilité de constater l'incidence de leur soutien en faisant du bénévolat dans la collectivité, seuls ou en compagnie de leur famille. Les besoins abondent pendant le temps des fêtes, mais il est possible de faire du bénévolat toute l'année.

Pour mieux comprendre l'impact de votre don, pourquoi ne pas visiter les quartiers de votre région et ainsi en apprendre plus sur les collectivités servies par l'organisme de bienfaisance que vous soutenez? Ou jetez un

doivent prendre chaque jour les Canadiens vivant dans la pauvreté, c'est-à-dire une personne sur dix.

Les grands donateurs de Centraide peuvent s'engager encore plus en se joignant à des experts communautaires reconnus et à d'autres philanthropes pour discuter des enjeux dans le cadre d'événements spéciaux. Centraide reconnaît également ces personnes dans son tableau d'honneur des grands donateurs. De plus, vous pouvez utiliser vos compétences stratégiques en faisant du bénévolat pour Centraide ou pour notre réseau de partenaires communautaires.

T.E. Quels conseils donneriez-vous aux lecteurs qui ont l'intention d'augmenter considérablement leurs dons de charité ou encore de faire un don substantiel?

C. Commencez toujours par réfléchir à ce qui est le plus important pour vous, en tant que personne ou famille, dans la communauté. Le travail de l'organisme correspond-il à vos champs d'intérêt et à vos passions? Vous voudrez aussi savoir comment votre don est utilisé et quelle sera l'incidence à court et à long terme de votre investissement. Il est également primordial de poser des questions sur la gestion et les antécédents de l'organisme.

T.E. Comment peut-on rendre les dons plus avantageux sur le plan fiscal?

C. Un particulier qui fait un don à un organisme de bienfaisance enregistré reçoit un crédit d'impôt fédéral et provincial qui sert à réduire l'impôt sur son revenu. Selon la province, ce crédit d'impôt peut être d'environ 53 %. Il existe d'autres options de dons qui peuvent être avantageuses sur le plan fiscal pour le donateur et avoir des répercussions positives sur la collectivité. Bien sûr, il est toujours préférable de consulter votre planificateur financier pour connaître l'incidence fiscale de votre don.

Pour savoir si l'organisme de bienfaisance que vous souhaitez soutenir est approuvé par l'Agence du revenu du Canada (ARC), vous pouvez utiliser le moteur de recherche de l'ARC, à l'adresse http://bit.ly/Liste_ARC



Conseillers T.E. Quelles sont les différentes options offertes à quelqu'un qui veut faire un don ou un legs? Comment les donateurs peuvent-ils maximiser l'incidence de leurs dons?

Centraide Les organismes de bienfaisance efficaces arrivent à intéresser leurs donateurs

coup d'œil à notre simulateur de pauvreté en ligne « Assez pour arriver » pour voir à quoi ressemble le fait de vivre d'une paie à l'autre et ses conséquences sur le bien-être général d'une personne. Il ne s'agit pas tout à fait de la réalité virtuelle, mais vous aurez une assez bonne idée des décisions difficiles que

10 FAITS CONCERNANT LES DONS

1. La **famille canadienne moyenne** ayant réclamé un crédit d'impôt pour dons de bienfaisance a offert des dons totalisant 1 820 \$.
2. 33 % des familles et des particuliers canadiens ayant produit une déclaration de revenus en 2017 ont réclamé un crédit d'impôt pour dons de bienfaisance, ce qui représente **3 % de moins qu'en 2010**.
3. 49 % des donateurs canadiens font des dons aux organismes de bienfaisance de la catégorie **Services sociaux**, et 36 % aux organismes de la catégorie **Santé**.
4. 18 % des donateurs canadiens font des dons aux **organismes de bienfaisance religieux**.
5. Seulement 1 % des donateurs canadiens font des dons aux organismes de bienfaisance qui aident les **peuples autochtones**, 7 % à ceux qui protègent **l'environnement**, et 9 % à ceux de la catégorie **Arts et culture**.
6. Les familles et des particuliers ayant un revenu annuel de 150 000 à 199 000 \$, qui gagnent 7,5 fois plus que ceux dont le revenu annuel est inférieur à 20 000 \$, **ne font que 2,5 plus de dons** que ces derniers.
7. C'est au **Manitoba** qu'on retrouve le plus fort pourcentage de familles et de particuliers ayant réclamé un crédit d'impôt pour dons de bienfaisance.
8. **L'Alberta** est la province où le montant moyen des dons est le plus élevé.
9. Les dons mensuels représentent maintenant 15 % de tous les dons en argent et 33 % du nombre de dons traités par CanaDon. **Les donateurs mensuels sont davantage fidèles** et leurs dons sont plus de deux fois supérieurs à ceux offerts par les donateurs uniques.
10. Chaque année, 35 % des dons sont faits en décembre, dont 10 % dans **les trois derniers jours de l'année**.

Source: CanadaDon (2018). Le rapport sur les dons 2017. [en ligne] Toronto: CanadaDon. Disponible à l'adresse https://www.canadahelps.org/media/The-Giving-Report-2017_FR.pdf [consulté le 25 mai 2018].

T.E. Il arrive que de généreux donateurs aient des demandes très précises quant à l'utilisation de leur don. Quelle est la demande la plus inhabituelle ou la plus mémorable qu'un donateur a faite au sujet de son don?

C. Quelle bonne question! Chez Centraide, nous nous estimons chanceux que la plupart des gens extraordinaires qui investissent dans notre travail comprennent la nature générale et fondamentale de notre soutien aux collectivités. Autrement dit, nous n'avons pas reçu beaucoup de demandes auxquelles nous ne pourrions pas donner suite, du genre « Nous aimerions que vous plantiez des marguerites à perpétuité pour le plaisir des enfants de 10 à 12 ans, dans un jardin adjacent à l'école primaire que j'ai fréquentée ». Nous avons toutefois eu de merveilleux donateurs qui ont fait valoir quelque chose d'important pour leur famille – les sports, dans un cas particulier – et qui ont travaillé avec nous au financement d'un gymnase dans un centre communautaire situé dans un quartier identifié comme prioritaire. Il s'agissait d'une relation personnelle et précise, établie avec un besoin communautaire important.

T.E. Comment la technologie change-t-elle la façon de faire des dons de charité?

C. Centraide offre une nouvelle application appelée *Philanthropy Cloud* (nuage philanthropique) et développée par Salesforce.org (branche sans but lucratif de Salesforce). Cette application relie les employés de grandes entreprises aux dons jumelés de leur employeur et offre une plateforme visant à encourager davantage de dons, de bénévolat et d'attachement aux causes financées. Le nuage philanthropique de chaque employé est personnalisé de manière à combiner des médias sociaux reconnus et des stratégies d'achat en ligne.

De façon plus générale, les médias sociaux permettent aux gens de faire connaître plus facilement les activités auxquelles ils participent pour recueillir des fonds au profit de leurs organismes de bienfaisance préférés, tout en sensibilisant les autres aux causes qu'ils appuient. Les dons peuvent être faits en ligne en quelques clics. Souvent, les donateurs peuvent s'inscrire pour demander que leurs dons soient prélevés périodiquement sur leur carte de crédit, sans compter que les reçus fiscaux sont maintenant envoyés par voie électronique la plupart du temps.



Pour en savoir plus sur Centraide, visitez le site Internet <http://noustousici.ca/>. Si vous ou un membre de votre famille avez des questions, vous pouvez également composer le 1-800-267-8221.

Valerie Pippy : encore plus engagée dans la construction de maisons

Il y a deux ans, Valerie Pippy, conseillère chez Conseillers T.E., s'est jointe à une équipe de bénévoles qui construisent des maisons en République dominicaine. Tout juste après avoir terminé sa deuxième maison, elle prévoit déjà en bâtir une troisième l'an prochain.

La communauté de *Nuevo Renacer* (« Nouvelle renaissance ») est établie en périphérie de Puerto Plata, mais ce nom est introuvable sur une carte de la République dominicaine. La communauté portait autrefois le nom d'*Agua Negra* (« Eaux noires »), ce qui n'est pas un hasard. Les berges et la plage aux abords de la communauté, située à l'embouchure du Rio San Marcos, sont en effet jonchées de déchets qui descendent la rivière aux eaux troubles de la ville de villégiature voisine.

En fait, la situation était encore pire. Avant un récent nettoyage, les camions utilisaient la plage comme dépotoir. C'est alors que Valerie Pippy et neuf de ses collègues ont plongé dans le monde de *Live Different*, un organisme de bienfaisance canadien qui aide les communautés du tiers-monde en construisant des maisons.

Conseillère aux bureaux de Toronto et de St. John's de Conseillers T.E., Valerie avait déjà commandité le fils d'un de ses collègues qui souhaitait participer à la construction de maisons. Il y a deux ans, elle a elle-même fait le saut et est devenue constructrice bénévole.

« Lorsque nous avons terminé notre maison en 2016, je savais que je devais retourner en République dominicaine pour en construire d'autres et améliorer les conditions de vie d'un plus grand nombre de personnes, de dire Valerie. Mon mari et moi avons toujours essayé de redonner le plus possible



à notre propre communauté, mais cette expérience m'a vraiment fait comprendre à quel point nous sommes chanceux, et que nous devons en faire plus, ajoute-t-elle. Les gens peuvent dire que nous devrions commencer par notre propre communauté, mais notre communauté est mondiale et nous devrions donc donner un coup de main aussi bien à la maison qu'à l'étranger. »

À la fin de 2017, Valerie et ses clients avaient amassé une somme suffisante pour

construire trois autres maisons, deux cette année et une l'an prochain. Elle a amené son mari Robert et son fils David, ainsi que son cousin, sa femme et un neveu. D'autres employés de Conseillers T.E., dont certains avaient pris part au voyage de 2016, ont également amené des membres de leur famille, ce qui a rendu ce projet de construction une réelle histoire familiale.

Valerie n'a pas découvert l'organisme *Live Different* par hasard. En effet, elle avait déjà commandité les voyages en République dominicaine de Parker Willis, fils de Terry Willis qui est vice-président à Conseillers T.E. Lors d'un trajet en autobus durant des vacances familiales au Panama il y a sept ans, Parker avait vu deux garçons se disputer un trognon de pomme trouvé dans les ordures.

« Je ne les ai jamais oubliés », affirme Parker. Il a googlé des organismes humanitaires et est tombé sur *Live Different*. Ses parents ont décidé de s'engager et sa mère, Alison, est maintenant directrice principale des programmes internationaux. « Peu importe la quantité de connaissances que mes professeurs m'enseignent, peu importe le nombre de documentaires que je regarde, peu importe le nombre de lectures



que je fais, je n'aurai jamais à enlever l'eau qui s'infiltre dans ma maison chaque matin quand il pleut... ni à choisir parmi un groupe d'enfants celui qui pourra aller à l'école », a déclaré Parker, maintenant étudiant en développement international à l'Université York. On ne peut pas changer le monde, dit-il d'un ton songeur, mais nous *pouvons* changer l'univers de quelqu'un. »

• • •

Live Different a été fondé en 2005. L'organisme est né d'un projet de sensibilisation appelé *Absolute Leadership Development*, qui consistait à organiser des présentations de motivation dans des écoles partout au Canada. *Live Different* est allé plus loin en encourageant les étudiants et d'autres organismes de bienfaisance à recueillir des fonds afin de se rendre en personne dans le Sud et d'aider à construire des maisons, des écoles et des centres communautaires en République dominicaine. Au fil des ans, il a poursuivi son œuvre en Haïti, au Mexique et même en Thaïlande.

Les gens qui, comme Bill Rawlins de Nanaimo, reviennent sans cesse pour aider illustrent peut-être le mieux le succès de *Live Different*. En effet, M. Rawlins a participé à plus de 50 projets de construction



Valerie et Robert Pippy

alors cuire des têtes de poisson sur la braise et la puanteur était insupportable. « J'ai enseigné ce genre de choses à l'école secondaire. Je n'aurais jamais pu imaginer que les conditions pouvaient être si mauvaises. Je l'ai vu, je l'ai senti et je l'ai respiré pour la première fois. »

• • •

Pendant cinq jours consécutifs en mars, les participants bénévoles au projet de construction de la famille Pippy se sont levés, ont avalé leur déjeuner, ont vaporisé sur eux

un avec une mère derrière qui allaitait son bébé.

Chaque jour, l'autobus quittait la route principale à la hauteur d'un bosquet pour emprunter un chemin de terre. Il n'y a pas de routes dans cette partie la plus pauvre de la communauté; on n'y trouve que des chemins de terre qui serpentent entre de minuscules maisons sur une colline. Du sommet de la colline, on voit le chemin vers un dépôt, où des résidents travaillent toute la journée à ramasser des matières recyclables pour un salaire d'un dollar américain par jour.

• • •

Les maisons génèrent du travail pour les entrepreneurs locaux : ils supervisent les travaux de construction, de plomberie et d'électricité. Chaque maison comprend une cuisine, un salon, deux chambres à coucher et une salle de bains rudimentaire, et couvre une superficie d'environ 700 pieds carrés. La première maison était destinée à une famille de huit personnes. Yeseli vit avec son mari Willy et leurs filles, dont l'une, Merica, a deux enfants : Javier, un tout-petit, et Jasmine, un bébé.

Merica a 17 ans et est en huitième année. « J'aime dessiner et cuisiner, dit-elle par l'entremise d'un traducteur lorsqu'on lui demande ce qu'elle veut faire dans la vie. J'aimerais être boulangère-pâtissière. » Merica vit sous le même toit que sa mère Yeseli et ses plus jeunes sœurs, ainsi que son grand-père et son oncle. Willy, le mari de Yeseli, a dû traverser la frontière pour aller en Haïti, son pays natal, afin de subir une intervention pour une hernie, que ses proches là-bas ont aidé à payer. (Les Haïtiens sont généralement traités comme des citoyens de seconde zone en République dominicaine.)

La famille vivait dans une maison vétuste qui fuyait comme une passoire. Une des deux chambres à coucher ne pouvait tout



Yeseli et sa famille

depuis qu'il a amené un groupe d'étudiants en République dominicaine en 2005; il est maintenant membre du conseil d'administration de l'organisme.

M. Rawlins, qui a pris sa retraite en tant qu'administrateur scolaire en 2006, dit qu'il ne pourrait jamais retourner en arrière, particulièrement après une expérience vécue dans un village haïtien, dépourvu d'installations sanitaires. Une femme faisait

de l'insecticide, se sont enduits de crème solaire, puis ont sauté dans un camion sans toit à l'extérieur d'une petite station balnéaire de Sosua. Le trajet jusqu'à La Union était d'environ 15 minutes. Le long de la route principalement à deux voies, les conducteurs de motos et de scooters faisaient les casse-cou en se faufilant à travers la circulation. Quelques véhicules transportaient des familles entières précairement perchées, dont



simplement pas être utilisée. À l'exemple de nombreuses familles, les occupants devaient faire sécher les matelas à l'extérieur après de fortes pluies. Pour beaucoup d'habitants de cette ville, il est même difficile de trouver de la nourriture pour tout le monde chaque jour. Les gens veillent toutefois les uns sur les autres, les pauvres aidant leurs voisins encore plus pauvres.

Julio, qui vit à proximité, était un homme actif et productif à son époque. Il est l'homme à tout faire de la communauté ainsi qu'un pompier volontaire et un conteur pittoresque. Maintenant âgé de 79 ans, il souffre d'une hernie depuis quelques années. Quelques jours avant l'arrivée des bénévoles de *Live Different*, il a finalement été opéré et logeait dans un abri temporaire. « Ma vieille cabane a été démolie rapidement, dit-il. Ma maison n'était vraiment pas solide, car il n'a fallu que quatre personnes pour la détruire. »

Pendant la construction, les bénévoles passent sept heures par jour à préparer à la main de la *mezcla*, c'est-à-dire un mélange de ciment, à traîner des blocs de béton et à tordre des barres d'armature ensemble. Si quelqu'un ne prend pas le temps de s'arrêter pour boire de l'eau sous le soleil brûlant, le personnel le lui rappelle gentiment. Les enfants jouent parmi les gens jusqu'à ce qu'ils dérangent et qu'une figure d'autorité leur dise de partir. L'entrepreneur est le responsable; les travailleurs locaux commencent habituellement les maisons et les finissent si le temps manque, sans compter que d'autres membres de la communauté donnent souvent un coup de main.

Après une journée de repos, tout le monde revient sur place pour l'attribution des maisons et la remise des clés. Des discours sont prononcés, des larmes coulent et une famille de plus retrouve un sentiment de sécurité et d'espoir. La fille de Julio et son bébé peuvent de nouveau s'installer avec lui maintenant que la maison est prête. La vieille structure en bois ne convenait pas à une femme enceinte, car tout ce qui est en bois finit par être détruit par les termites. « Après Dieu, c'est la chose la plus importante que je peux avoir dans ma vie, a déclaré un Julio ému en s'asseyant sur le lit de sa nouvelle demeure. C'est ce qu'il y a de mieux au monde pour moi. »

...

Une partie des fonds affectés à la construction provenait de l'héritage de Valerie laissé par sa mère britannique, Eileen Jackson. Les deux maisons construites lors de ce séjour dans la communauté de La Union portent les initiales ELJ en hommage à la mère de Valerie. « Ma mère m'a soutenue lors de la construction de ma première maison en 2016, dit-elle. Elle a payé les nouvelles serviettes et les nouveaux draps remis à la famille. Je lui ai montré des photos de notre projet de 2016 peu avant son décès, survenu en juin de la même année. Je lui ai dit que je retournerais en République dominicaine et elle m'a demandé ce qu'elle pouvait faire pour me soutenir. Ainsi, chaque nouvelle maison que je construirai à l'avenir sera livrée à la famille avec des serviettes et des draps. »



Journaliste à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, Peter Jackson est le cousin de Valerie Pippy.

Nous vous tiendrons au courant du prochain projet de construction de la famille Pippy, en 2019.

CONSEILLERS · T · E

🏠 Votre vie. Votre héritage.

Pour en connaître davantage sur Conseillers T.E., communiquez avec nous:

Vancouver · Calgary · Oakville · Toronto · Montréal · Québec · St. John's

1-877-845-3201 www.tefc.com info@tefc.com Twitter : @ConseillersTE ou @TE_Wealth

Ce bulletin est de portée générale et présenté uniquement à titre informatif. Vous devez obtenir les conseils d'un professionnel avant d'entreprendre toute action fondée sur les informations contenues dans ce bulletin. Aucune référence à des tierces parties ne doit être interprétée comme une approbation de, ou un appui pour, ces tierces parties, leurs conseils, informations, produits ou services. Les marques de commerce mentionnées dans ce bulletin sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. « Conseillers T.E. » est une marque de commerce et une désignation commerciale de iA Conseil en placement inc.

© Conseillers T.E., juin 2018. Tous droits réservés.